

Dans certains pays (l'Algérie par exemple), il est nécessaire de prendre à l'entrée une assurance valable pour le temps du séjour ou du transit.

Il est prudent de contracter une assurance individuelle internationale comportant la garantie de paiement des frais médicaux en cas d'accident, des droits de douanes en cas d'abandon du véhicule sur place, ainsi qu'une clause de rapatriement sanitaire.

## C - PRÉCAUTIONS

Les précautions à prendre sont de tous ordres et commencent à l'organisation du voyage. Exemple : s'il est imprudent de partir seul, il vaut mieux partir à deux qu'à trois, pour des raisons de poids mais aussi pour des raisons psychologiques. L'idéal est, bien sûr, de partir à quatre personnes et deux voitures.

Précautions aussi dans l'aménagement du véhicule, pour lequel chaque détail compte: une carrosserie blanche fait baisser de plusieurs degrés la chaleur à l'intérieur; des bagages ou des jerrycans sur le toit augmentent la consommation, ralentissent l'allure, offrent plus de prise au vent et déséquilibrent la voiture...

Ensuite viennent les précautions à prendre sur le terrain : sous aucun prétexte, ne vous baignez dans une mare ou un marigot (ainsi vous évitez la bilharziose, ce qui n'est pas inutile); ne buvez pas d'eau non traitée; ne vous baladez pas pieds nus en brousse, ni même en espadrilles, etc.

### SÉCURITÉ

La plupart des traversées de désert, et particulièrement celle du Sahara, sont soumises à des réglementations très strictes qui ne visent que votre sécurité; il est impératif de se renseigner sur ces réglementations et de s'y soumettre.

Par exemple, pour le Sahara, il faut déclarer son passage dans les principales «Daïra». Ceci permet de déclencher les recherches dans le cas où les déclarants ne se présenteraient pas au poste suivant. De nombreuses vies ont été sauvées ainsi.

### CARTES

D'une manière générale, utilisez les cartes Michelin. Pour les cartes plus détaillées, se procurer des cartes dites «d'état major». En France à l'Institut Géographique National, 107, rue de la Boétie, 75008 Paris.

### SANTÉ

#### Vaccins

De nombreux pays exigent des vaccinations et dans de nombreux pays, c'est une précaution indispensable.

N'oubliez pas, longtemps avant la date de votre départ, de vous renseigner auprès des autorités compétentes (Ambassade, Consulat, Office du Tourisme, Compagnies aériennes). En dehors des vaccinations obligatoires, nous vous

*In Great Britain: it is issued by your insurance company.*

*Attention: to enter certain countries, a security is required. in general, it amounts to 100% of the value of the vehicle.*

## INSURANCE

*The international motor insurance card (green card) is only valid in a certain number of countries. In any case, check with your insurer to see if the company insuring your vehicle (civil liability) grants coverage in the countries you will be driving through.*

*In certain countries (e.g. Algeria), it is necessary upon entry to take out an insurance valid for the length of stay or of transit.*

*It is wise to take out an individual international insurance policy including coverage for the payment of medical expenses in case of accident, of customs fees in the event of leaving your car on the spot, as well as a clause covering repatriation in an ambulance.*

## C - PRECAUTIONS

*There are many precautions to be taken, beginning with the planning of the journey.*

*For example: while it is unwise to leave alone, it's better to be two than three, for reasons of weight, but also for psychological reasons. The ideal, of course, is to be four people and two cars.*

*Others include the arrangement of the vehicle, where each detail counts: a white body lowers the inside temperature by several degrees; baggage or jerrycans on the roof increase fuel consumption, reduce speed, increase wind resistance and throw the car off balance...*

*Next come precautions to be taken on the spot: under no circumstances are you to bathe in a pond or backwater : you will avoid bilharziosis, which is not a bad idea; don't drink untreated water; don't walk barefoot or even in light sandals in the bush, etc.*

## SAFETY



*Driving through deserts, in particular the Sahara, is subject to very strict regulations designed only for your safety.*

*You must inquire about such regulations and comply with them.*

*For example, in the Sahara, you must notify your passage in the main "Daïras". This allows a search to be organised in the case that the persons do not show up at the next station. Many lives have been saved in this way.*